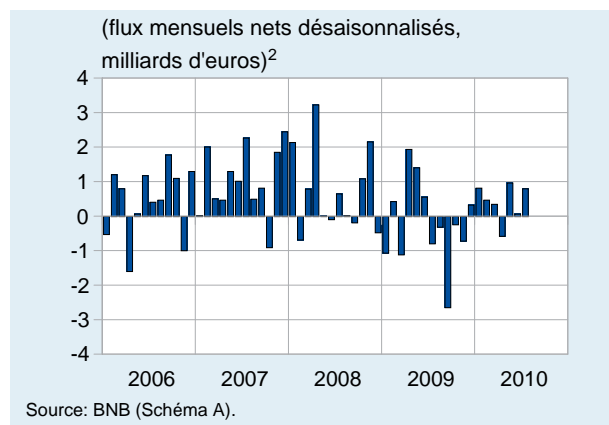
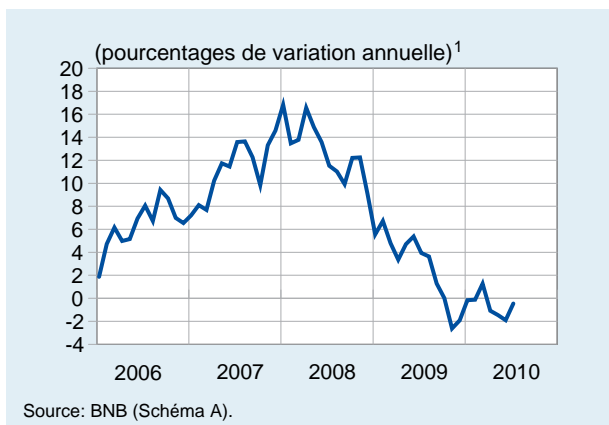


Liens: [observatoire du crédit](#)

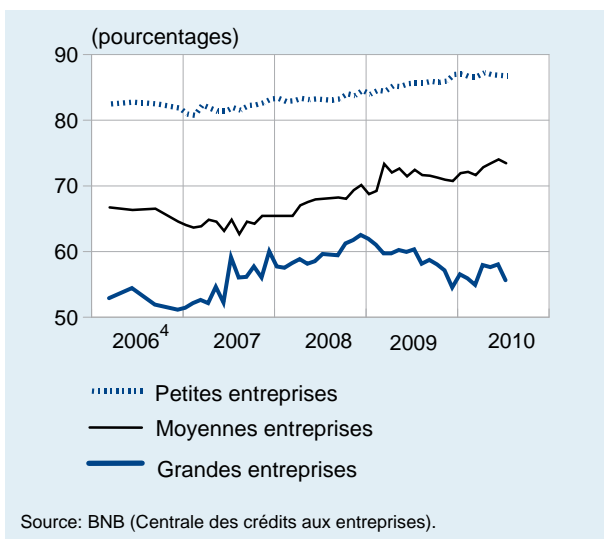
Juillet 2010

**CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES**

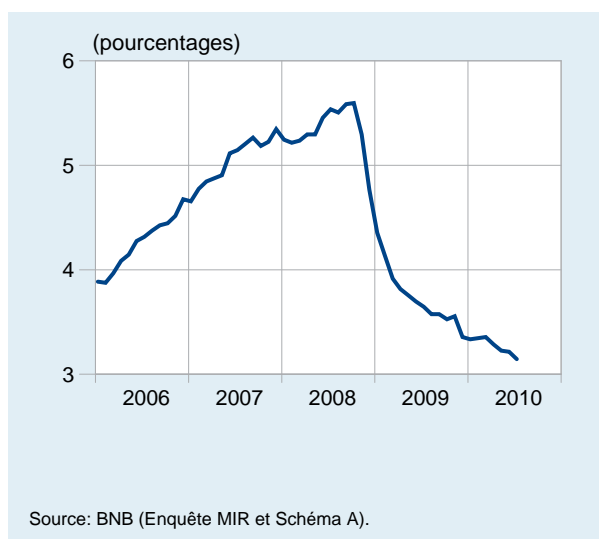


L'octroi de crédits bancaires s'est quelque peu rétabli en juillet 2010, mais il demeure toujours sous son niveau de l'année précédente : le taux de croissance annuelle s'est en effet élevé à -0,6 p.c. (contre -2 p.c. en juin 2010). Les flux nets mensuels désaisonnalisés des crédits octroyés ont été positifs à hauteur de 0,8 milliard d'euros. En juillet 2010, le taux d'utilisation des crédits a diminué pour toutes les catégories d'entreprises, et en particulier pour les grandes entreprises (55,4 p.c. contre 57,8 p.c. en juin). Malgré une diminution de, respectivement, 0,1 et 0,6 point de pourcentage, le taux d'utilisation des petites et moyennes entreprises est resté à un niveau élevé, soit 86,8 et 73,3 p.c. respectivement. Le taux d'intérêt pondéré sur les nouveaux crédits aux entreprises a de nouveau diminué et a atteint un nouveau plancher, à 3,13 p.c., en juillet 2010.

**DEGRÉ D'UTILISATION DES CRÉDITS AUTORISÉS<sup>3</sup>**



**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS<sup>5</sup>**



1. Calculé comme le rapport des flux cumulés des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente.
2. Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
3. Rapport entre les montants des crédits effectivement utilisés par les entreprises et les montants des crédits autorisés. Sont considérées comme petites les entreprises qui ont déposé leurs comptes annuels sous le schéma abrégé. Celles qui ont remis le schéma complet sont considérées comme grandes ou moyennes selon que leur chiffre d'affaires a été supérieur ou non à 37,2 millions d'euros au cours de deux années consécutives.
4. Données disponibles uniquement sur une base trimestrielle en 2006.
5. Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges sur les nouveaux crédits aux entreprises. Les taux sont issus de l'enquête MIR tandis que la pondération, suivant la méthodologie mise au point par la BCE, est basée sur les encours respectifs des différents types de crédits, disponibles via le schéma A.